



MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION ET DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT N° 2017-498-31, 2017-498-32, 2017-497-5 et 2026-629

Aux personnes intéressées par les projets de règlement n° 2017-498-31, 2017-498-32, 2017-497-5 et 2026-629

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 18 février 2026, le Conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- **Premier projet de règlement n° 2017-498-31** modifiant le règlement de zonage n° 2017-498 afin d'autoriser l'usage de foresterie dans les zones agroforestières AF-08, AF-09 et AF-10 (zones illustrées dans la carte ci-bas) ;
- **Projet de règlement n° 2017-498-32** amendant le règlement de zonage n° 2017-498 visant à modifier les dispositions relatives à la contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels ;
- **Projet de règlement n° 2017-497-5** amendant le règlement de lotissement n° 2017-497 visant à modifier les dispositions relatives à la contribution pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels ;
- **Projet de règlement n° 2026-629** portant sur l'inspection obligatoire des installations septiques âgées de plus de 45 ans ou dont l'âge est inconnu ;

Une assemblée publique d'information et de consultation aura lieu le **11 mars 2026, à 19h00**, au centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord. Cette assemblée a pour objet d'informer et d'entendre la population sur ces règlements en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1) et/ou la *Politique encadrant le processus de consultation publique de la Municipalité de Wentworth-Nord*.

Les citoyens qui désirent assister à cette assemblée publique d'information et de consultation pourront également y assister par visioconférence au lien suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/89605437674?pwd=wRQZB03MirfJReXeKrS8YeOrxE7Wa8.1>

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un conseiller désigné expliquera les projets de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.



**MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD**

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de l'Hôtel de Ville, au 3488, route Principale à Wentworth-Nord aux heures régulières d'ouverture et sur le site web de la Municipalité.

Le projet de règlement n° 2017-498-31 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Wentworth-Nord, ce 25^e jour du mois de février 2026.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord et que j'ai affiché trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8:30 et 17:00, ce 25^e jour du mois de février 2026.

Ron Kelley

Directeur général et greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ
DE WENTWORTH-NORD

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2017-498-31
(ZONES CONCERNÉES : ZONES AF-08, AF-09 ET AF-10)

